



SOURIRE ET DETENTE

BERNIERES S MER

REGLEMENT PUCES DES COUTURIERES

- 1- Le dimanche 07 Septembre 2025 l'Association « Sourire et Détente » organise « Ses Pucés des Couturières » à la Salle de la Mer à Bernières Place du Six Juin.
- 2- Les Pucés des Couturières rassemblent des particuliers et des professionnels « conformité avec les articles L310.2 à L310.7 aux professionnels respect de la loi n°87.962 du 30/11/1987 » qui veulent vendre des articles concernant la couture, le tricot, le patchwork, le point de croix, les boutons, rubans en bref tout ce qui sert aux couturières,
- 3- Le prix de la location est fixé à 6 euros la table de 1,80m .
- 4- La location est payable à l'avance et n'est pas remboursable, même en cas de désistement. Toute demande d'inscription incomplète ne pourra être prise en compte.
- 5- Nous vous rappelons que votre présence est obligatoire sur le stand aux heures d'ouverture.
- 6- Les Pucés des Couturières ouvriront le dimanche 07 Septembre 2025 de 10 heures à 18 heures pour les visiteurs (entrée gratuite).
L'accès à la salle sera ouvert à 8 heures pour les exposants.
Les véhicules devront être stationnés sur le parking et les rues environnantes après déchargement.
- 7- Les exposants doivent attendre la fin de la manifestation (18h) avant de plier leur stand.
Le nettoyage de chaque emplacement incombe à chaque exposant.
- 8- Tout exposant sollicitant son inscription aux Pucés des Couturières accepte sans recours, ni restriction ou réserve, toutes les clauses et conditions du présent règlement et doit se conformer aux prescriptions de la législation et la réglementation relative à la tenue des marchés.

Possibilité de restauration, sandwich, gâteaux, boissons

ATTENTION PLACES LIMITEES.